



VILLE D'ANDENNE



ANNEXES

PROCÈS-VERBAL

D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'an 1935, le 3 novembre, à 16 heures, je soussigné,
Bernard Devie, Bourgmestre de la ville d'Andenne, délégué à
l'effet de procéder à une information de commodo et incommodo, *en suite de la*
demande en date du 7 octobre 1935 pour laquelle le sieur
Camille Renard, de cette ville, sollicite l'autorisation de
faire établir une biopastorisation permanente sur un
terrain situé au lieu dit "Champ de Andenne", cadastre
Futon G n°124.

Après m'être assuré que cette information avait été annoncée conformé-
ment aux instructions sur la matière, me suis rendu à l'Hôtel de ville, lieu
indiqué pour recevoir les oppositions ou observations à *ce sujet*

Et à seize heures, comme il ne se présentait personne et que l'heure fixée
pour la clôture était arrivée, j'ai clos le présent procès-verbal.

Dont acte, date que dessus.

Le Bourgmestre,

